

Information 1 aux concurrents

Date : 19 septembre 2024

Pages : 9

Annexes : 9

Attention :

Ces informations sont destinées à apporter des éclaircissements supplémentaires et/ou à clarifier toute situation qui pourrait être douteuse, et non en fournissant le règlement consulté des preuves et des ajouts, dont les textes seront les seuls considérés comme valides.

1. Numéro d'urgence

+ 351 912 201 545

2. Vérification administrative

Trois périodes sont prévues pour effectuer le contrôle administratif :

Période 1 et 2 (fortement recommandé)

23 septembre 2024, de 15h30 à 21h00

Période 3 (uniquement en cas de force majeure)

24 septembre 2024, de 08h00 à 08h45

Au **Hotel Vila Galé Sintra**, à Sintra
Rua da Fonte da Granja, 30 – 2710-652 SINTRA
GPS: N 38°49' 49.711" W 9°23' 56.437"

Après la vérification administrative, l'équipe recevra, entre autres matériaux et documents, une carte de contrôle à utiliser dans les contrôles installés :

1. A l'entrée du parc de Vérification technique
2. À l'entrée du parc de départ
- 3.

Afficher l'heure détaillée dans Additif 1

3. Vérifications technique

Ils auront lieu :

À l'Hôtel Vila Galé Sintra, à Sintra
Rua da Fonte da Granja, 30 – 2710-652 SINTRA
GPS: N 38°49' 49.711" W 9°23' 56.437"

Selon l'heure prévue à l'article 2 et 8.2 RP, le 24 de septembre de 2024, entre 08h30 et 11h00



Afficher l'heure détaillée dans Additif 1

À leur arrivée sur le site, les équipes doivent conduire leur véhicule jusqu'au parc des concurrents et/ou les aider.

Un contrôle du temps (TC) sera installé à l'entrée du parc de vérifications.

4 Parc de départ / Départ

Les véhicules ayant réussi la Vérification Technique doivent attendre dans un Parc de l'Hôtel Vila Galé, et doivent ensuite entrer dans le Parc de Départ situé à Magoito, à Sintra, entre 12h00 et 12h30, et peuvent être conduits jusqu'à l'emplacement par un représentant du concurrent (la carte de contrôle délivrée lors du contrôle administratif devra accompagner le véhicule pour être définitivement remise au contrôle d'entrée au Parc de Départ).

La liste des participants, l'ordre et l'heure de départ des équipes seront affichés sur le Tableau d'Affichage Numérique Officiel – Sportity - (lieu et heure indiqués dans le programme).

Le départ du rallye (ainsi que le départ de toute étape ou section) sera considéré comme ayant eu lieu à l'heure prévue même en cas de retard des équipes.

5. Mesure de distance

L'itinéraire a été soigneusement mesuré à l'aide d'un équipement Terratrip, en utilisant exclusivement labande d'asphalte avec des trajectoires qui privilégient le plus à la bonne zone de la route. Dans le cas des routes à 2 voies séparées, nous avons essayé d'utiliser exclusivement la voie de droite.

Dans le Road Book, les distances sont généralement présentées avec :

- Itinéraires de correspondance : 2 décimales
- Tests de classification : 2 décimales, sauf dans les emplacements de changement moyens (troisdécimales).

Exemple d'une page du Road Book ci-jointe (annexe II)

La position des contrôles de régularité a été calculée à l'aide de 3 décimales (approche du mètre).

6 – Carnet de Controlo

Il est interdit aux équipes de s'inscrire sur le carnet de contrôle.

Copie jointe (annexe IV)

7 – Contrôles Horaires (TC)

7.1 Selon la carte de contrôle, les contrôles temporels suivants sont prévus : (voir *Additif 1*)

- Départ et arrivée de l'étape / section
- Avant l'après chaque circuit SRS
- Avant et après Flexi-Assistance
- Sur les liaisons.

7.2 À tout moment de vérification, l'heure de contrôle correspond au moment où, avec les



deux membres de l'équipe et le véhicule dans la zone de contrôle et à proximité de leur poste, l'un des membres de l'équipe délivre le carnet de contrôle au commissaire.

7.3 Pour calculer le temps d'affichage optimal dans un contrôle du temps (TC), l'équipe doit ajouter le temps de passage sur le TC précédent (heures minutes et secondes) et le temps autorisé pour parcourir la distance entre le TC précédent et ce TC (heures et minutes).

Exemple :

1. Temps de passage sur TC 'n-1': 10H18M00S
1. Temps autorisé pour parcourir la distance entre TC 'n-1' et TC 'n': 01H20M
- Le temps de présentation idéal dans TC 'n' 11H38M00S

L'équipe ne subira aucune pénalité si elle est présente dans le TC 'n' dans le 30 de leur moment idéal, c'est-à-dire entre 11H38M00S et le 11H38M29S.

7.4 À titre exceptionnel, l'équipe sera en mesure de contrôler avant son heure idéale sans encourir de pénalité dans les contrôles de temps suivants :

TC1B – TC2B – TC2D – TC2F – TC3D – TC3F – TC3H – TC4B – TC4I

8 – Vitesse Moyenne dans les secteurs de liaison / Ravitaillements

À l'exception des liaisons où des autoroutes ou des voies rapides sont utilisées, la moyenne imposée sur les itinéraires de correspondance est inférieure à 50 km/h.

Sauf cas exceptionnels, dans chaque section du rallye, il y a une liaison (choisie pour la disponibilité d'une station-service et la facilité d'accès à l'assistance) dans laquelle un temps supplémentaire de 10 minutes est autorisé. Ces liens sont identifiés sur Road Book comme « Pause/Service ».

Les stations-service disponibles le long de l'itinéraire sont répertoriées dans le Road Book.

9. Éléments de police sur le parcours du Rallye

Il est rappelé que l'ensemble du rallye, y compris les épreuves de classification, se déroule sur des routes ouvertes à la circulation normale, à l'exception des épreuves de classification avec des moyennes supérieures à 50 km/h, qui seront fermées à la circulation normale, et les équipes doivent prendre toutes les précautions inhérentes à cela.

La présence d'éléments de police à certaines intersections, à l'exception des épreuves de classification avec des moyennes supérieures à 50 km/h, ne signifie pas que la route utilisée par la course est fermée à la circulation !

10. Épreuves de régularité absolue (SRA)

10.1 Départ de SRA

L'heure de début idéale de chaque SRA sera calculée par l'équipe à partir des indications sur le carnet de contrôle (temps de passage dans le contrôle de temps précédent + temps autorisé pour commencer le test en question)

Exemple :

- Temps de passage sur TC 'n': 14H10M30S
- Heure de début du SS « X »: TC « n » + 01H10M
- Heure de départ idéale pour SS « X »: 15H20M30S

Chaque équipe est responsable de commencer la course au bon moment.

10.2 Zone de départ SRA

Environ 30 à 100 mètres avant le départ de chaque SRA sera placé un panneau d'information (SS-Pre-Start). L'espace entre cette plaque et le départ de la SRA est considéré comme une « zone de départ ».

L'entrée d'un véhicule dans la zone de départ d'un SRA n'est autorisée que dans les 60 secondes précédant son départ.

L'équipe doit immobiliser le véhicule immédiatement avant le début de la « zone de départ » afin de permettre à un commissaire de vérifier l'état de charge de la batterie du transpondeur.

10.3 Moyenne imposée dans les SRA

En règle générale, la vitesse moyenne imposée aux différents SRA est comprise entre 50 et 60 km/h. Pour des raisons de sécurité, dans certains passages des villages, la vitesse moyenne imposée est plus faible.

Les moyennes imposées à chaque SRA sont indiquées à l'annexe V.

Les lieux exacts de variation moyenne sont clairement indiqués dans le Road Book et, si possible, indiqués sur le terrain par le biais des panneaux d'information.

En cas de divergence entre les différentes informations en la matière (annexe V, Road Book, la signalisation routière) devrait être considérée comme aussi valable que celles contenues dans le Road Book.

Dans les contrôles installés dans les 500 premiers mètres de toute PRA et dans une zone moyenne inférieure à 40 km/h, seules les pénalités d'avance seront prises en compte.

11. Épreuves de Régularité par Secteurs (SRS)

11.1 Casques

Il est rappelé que les deux membres de l'équipe devraient être utilisés dans le SRS. Dans:

SS21 – Circuito Lousada – Annexe VI

SS37 – Leiria Street Circuit – Annexe VII

Le port du casque est obligatoire à partir du moment où le véhicule quitte la zone d'attente après

TC3B et TC4D.

11.2 Reconnaissance du SRS en circuit

Il n'y aura aucune reconnaissance sur aucun des circuits SRS (SS21 / SS37).

11.3 Chicane en SRS en circuit

Les points de chronométrage du SRS en circuit (fin de secteur) seront précédés d'une chicane. Encas de chute de l'un des éléments d'une chicane, l'article 21.3.6 du règlement sera appliqué.

11.4 Reconnaissance du SRS sur la route

Les équipes auront la possibilité de faire un laissez-passer de reconnaissance pour chaque SRS sur la route, au cours de laquelle il n'est pas obligatoire de porter un casque de protection par les membres de l'équipe.

La reconnaissance se fera sous la forme d'un SRA, effectué à une vitesse moyenne de 40 km/h.

11.5 Départ des SRS sur la route

L'heure de départ idéale de chaque SRS sur la route sera calculée par l'équipe à partir des indications dans le carnet de contrôle (temps de passage dans le TC précédent + temps autorisé à prendre le départ de la course en question).

Exemple:

- Temps de passage dans le précédent TC 'n': 14H10M30S
- Heure de début du SS « X': TC « n » + 01H10M
- Heure de départ idéale pour SS « X »: 15H20M30S

Chaque équipe est responsable de commencer la course au bon moment.

L'équipe ne subira aucune pénalité dans le contrôle du départ si vous démarrez le SRS sur la route à l'heure de départ théorique ou dans les 5 secondes suivantes (par exemple, une équipe dont l'heure de départ théorique d'un SRS est de 15H20M30S peut commencer votre course sans aucune pénalité entre 15H20M30S et 15H20M35S).

11.6 Zone de départ SRS sur la route

Environ 30 à 100 mètres avant le départ d'un SRS sur la route sera placé un panneau d'information

(SS - Pre-Start). L'espace entre cette plaque et le départ SRS sur la route est considéré comme une

« zone de départ ».

L'entrée d'un véhicule dans la zone de départ d'un SRS sur la route n'est autorisée que dans les 60

secondes précédant son départ.

L'équipe doit immobiliser le véhicule immédiatement avant le début de la « zone de départ » afin de permettre à un commissaire de vérifier l'état de la charge de la batterie du transpondeur.

12. Interruption d'une épreuve de classification

Il est recommandé de lire l'article 19.4 du Règlement sur les procédures à adopter en cas d'interruption temporaire ou définitive d'une preuve de classification.

Si le commissaire enregistre dans le carnet de contrôle (par exemple l'annexe 4) un temps d'neutralisation, il doit être pris en compte dans le calcul :

- L'heure de départ de toutes les épreuves qualificatives jusqu'à la prochaine vérification

de l'heure,

- Temps de présentation au prochain contrôle de l'heure.

13. Interruption de la participation à la course

13.1 L'équipe reprend sa participation dans la même section

Dans le cas où une équipe ne tient pas un ou plusieurs tests de classification d'une section particulière, elle peut reprendre le parcours de la même section au début d'une épreuve de classification ultérieure, en respectant l'heure de début prévue à cette fin.

Dans ce cas, l'équipe doit arrêter le véhicule dans la « zone de départ » de l'épreuve de qualification où il reprend l'itinéraire afin qu'un élément de l'organisation puisse confirmer l'état de fonctionnement du transpondeur.

13.2 L'équipe reprend la participation au départ de la section suivante de la même étape

Une équipe qui n'effectue pas un ou plusieurs épreuves de classification aux sections 2, 4, 5, 7, 8 et 9 peut reprendre l'épreuve au début de la section qui suit immédiatement, à condition qu'elle soit présente au contrôle d'arrivée de la section dans laquelle elle a renoncé jusqu'à l'heure de fermeture de son contrôle de temps. Les équipes dans ces conditions passeront à l'étape suivante, comme les autres équipes, dans l'ordre de présentation dans la vérification du temps de fin de la section précédente.

13.3 L'équipe reprend la participation au début de l'étape suivante

Une équipe qui n'achève pas une étape peut reprendre la course au début de l'étape suivante dans les conditions décrites à l'article 22 du Règlement.

14. GPS

Compte tenu de la sécurité des concurrents, un dispositif GPS autonome – système de suivi sera monté sur chaque véhicule, ce qui permettra à l'organisation de test de localiser en permanence les concurrents.

Cet équipement est autonome, ne nécessitant aucune installation préalable, sera monté sur le tableau de bord du véhicule à l'aide de « velcro tape ». Un autre équipement « de secours » sera monté, également à l'aide de « ruban velcro », sur la lunette arrière latérale gauche.

Ces équipements seront placés dans les emplacements respectifs par les techniciens de la société «ANUBE», lors des contrôles techniques dans l'hôtel Vila Galé Sintra.

O registo, pelo sistema GPS, de excesso de velocidade dentro das localidades, a equipa será penalizada. (Artº. 11.7.4)

15. Assistance / Flexi-Assistance

Conformément à l'article 24.1 du Règlement, toute action d'assistance à moins de 100 mètres de la sortie et/ou de l'entrée du Parc Fermé est interdite.

Pour plus d'informations à ce sujet, voir l'article 24.3 du règlement sur la preuve.

Remarque : À la fin de la 1ère étape et de la 3ème étape / section 6, la période d'assistance est incluse dans le temps imparti pour la dernière vérification de l'étape.

16. Accès à Assistance

L'organisation publiera des liens sur Sportify avec la localisation et l'indication des itinéraires possibles vers les différents lieux d'assistance indiqués sur la carte d'assistance (Annexe VIII)

La carte de support montre :

- lieux d'assistance recommandés (avec indication des coordonnées GPS) (Annexe VIII)
- temps estimé du passage du 1er concurrent à chacun de ces lieux. (Annexe VIII)
- Itinéraires alternatifs pour accéder aux lieux de déjeuner
- une carte avec l'itinéraire recommandé aux participants

17. Autoroutes à péage

Au cours de la course sont utilisés des secteurs autoroutiers équipés de péages virtuels, ce qui implique l'utilisation dans les véhicules d'un équipement électronique du type « Via Verde » qui permet l'identification du lieu et de l'heure d'utilisation de l'infrastructure grâce à l'établissement d'une connexion avec l'antenne installée sur la route.

Pour ceux qui pourraient être intéressés, l'ACP offre aux concurrents un « Package » qui comprend l'identifiant de la voiture et le coût des péages.

Ce forfait a un coût fixe de :

- Classe 1 - 70 euros
- Classe 2 - 140 euros

et est disponible auprès du secrétariat.

L'installation de ces équipements et le paiement des péages des secteurs autoroutiers utilisés relèvent de la seule responsabilité des concurrents.

18. Assistance routière de l'Automobile Club du Portugal.

En cas de panne ou d'accident d'un véhicule participant au cours du Rallye historique du Portugal et, en particulier, au cours d'un essai de classement, l'organisation met tout en œuvre pour transporter le véhicule concerné jusqu'au village ou à la route nationale le plus proche, en utilisant des moyens techniques et humains à cet effet.

Ce service d'assistance sera sous la responsabilité de l'équipe concurrente et sera gratuit pour le participant.

Dès le point de déchargement, si l'équipe souhaite transporter votre véhicule jusqu'à la fin de l'étape ou à Lisboa, vous pouvez, si vous le souhaitez, utiliser les services des sociétés de transport mise en alerte à cet effet. Ce transport, doit être demandé directement aux entreprises figurant sur la liste des prestataires, (voir Sportity) en espèces, lors du chargement du véhicule et s'il souhaite une facture, il devra en faire la demande au moment de l'exécution de la prestation (pour fournir les éléments nécessaires à l'émission ultérieure de la facture) :

Les montants à facturer sont :

- **Frais de sortie = 47,00 € euros + TVA**
- **Km facturé = 1,10 € + TVA**

L'Automobile Club du Portugal et l'organisation du Rallye du Portugal Historique déclinent toute responsabilité pour toute anomalie liée à ces services

19. Parcage de remorques

Pendant la période du 23 au 30 septembre, un parking pour remorques est prévu à l'**Hôtel Vila Galé Sintra**, à Sintra.

Ce parc fonctionnera, pendant toute cette période, à l'heure suivante : 09h00 à 20h00

Autres informations :

Le 28 septembre à 13h00, aura lieu un déjeuner de remise des prix à **Hôtel Vila Galé Sintra**, à Sintra.

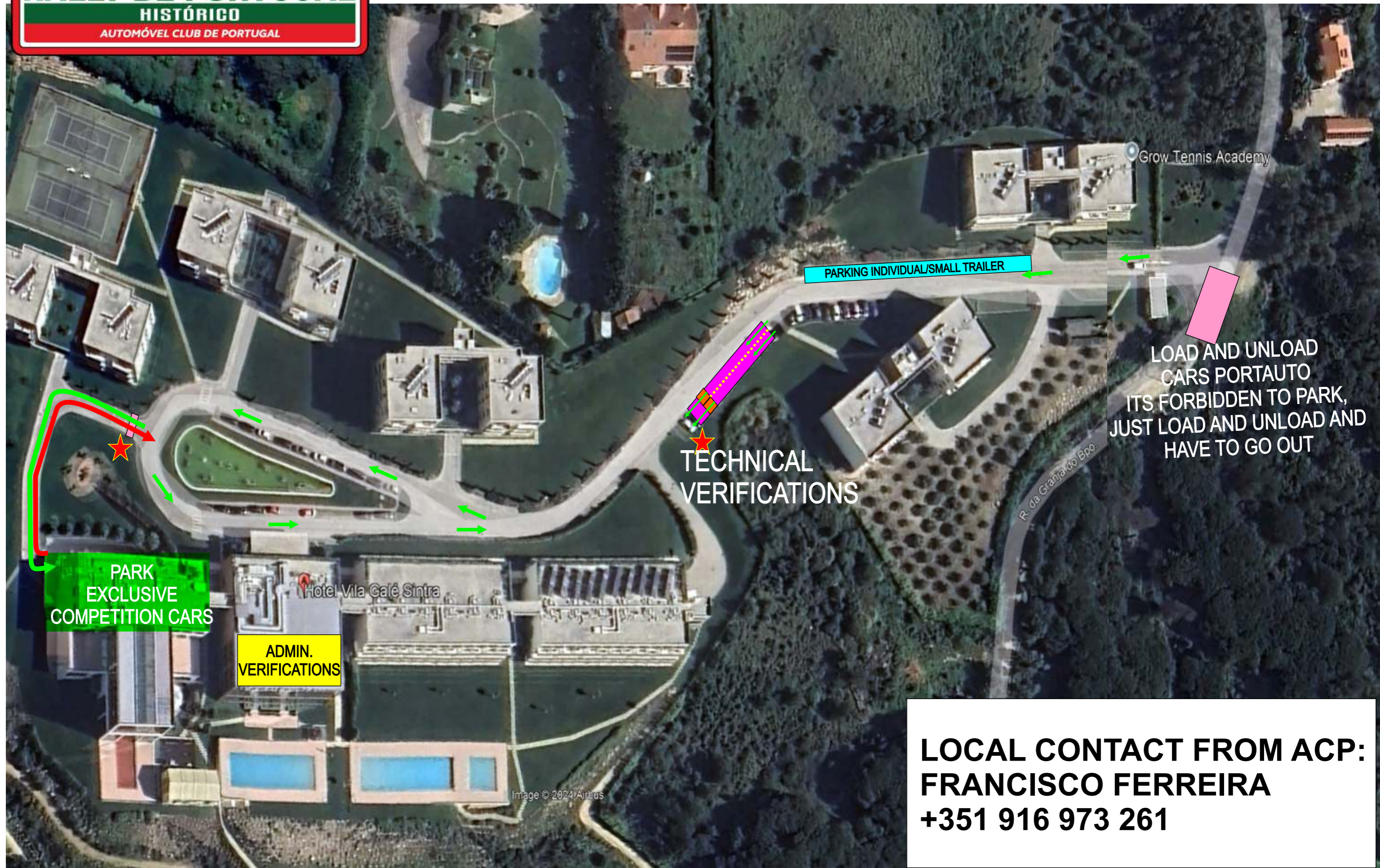
En raison des incendies de forêt qui se sont produits récemment dans certaines zones où le Rallye Historique du Portugal 2023 passera, nous attirons l'attention sur une augmentation possible du trafic de véhicules de transport en bois.

La Direction de Course

Annexe I – Layout Sintra Hôtel
Annexe II – Départ du Rally à Magoito
Annexe III - Exemple de page de feuille de RB
Annexe IV - Exemple de carte de contrôle
Annexe V - Moyenne imposée à l'SRA
Annexe VI - Schéma SS21 (SRS en circuit)
Annexe VII - Schéma SS37 (SRS en circuit)
Annexe VIII - Zones de service
Annexe IX –
Publicité



RPH 2024 - layout parking areas - HOTEL VILA GALÉ - SINTRA





RPH 2024 - CERIMÓNIA DE PARTIDA SINTRA - PRAIA MAGOITO - 90 lugares

..... Grades baixas 2 x 1 a fechar completamente o perímetro - 150 mts

★ ficha energia trifásica 16 amp

◡ sistema de som de apoio à partida

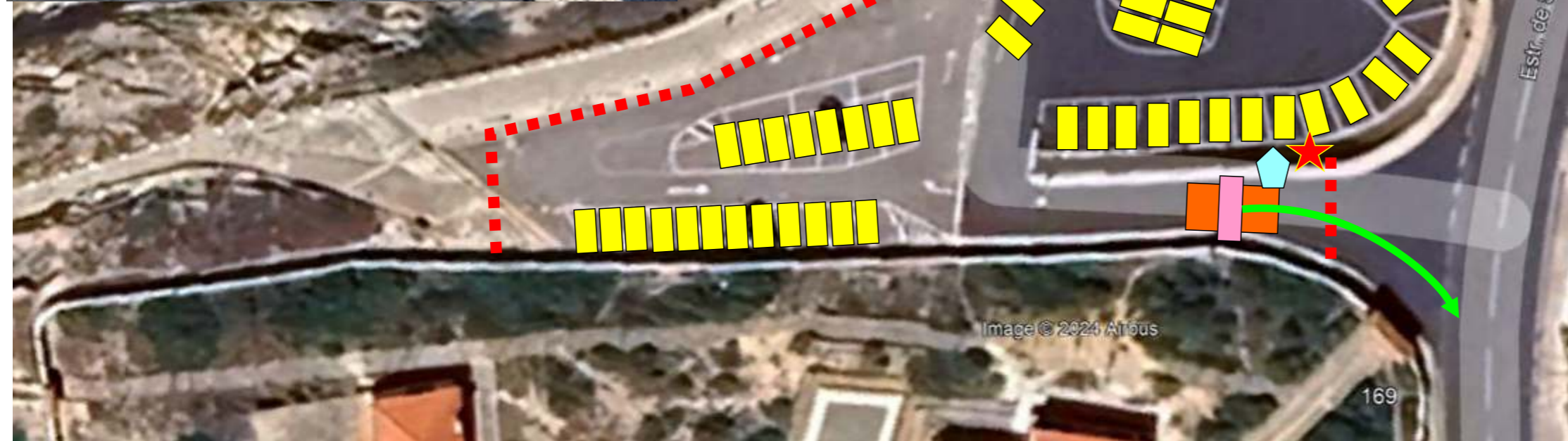
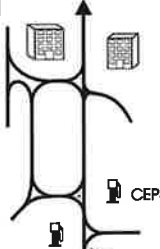

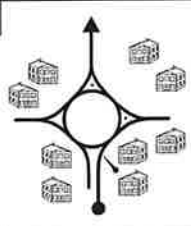
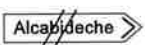

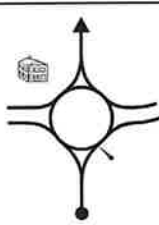



Image © 2024 Airbus

PÁGINA TIPO - PAGE STANDARD PAGE STANDARD - PAGINA TIPO

Página		Etapa		Secção		Direcção		Informação		Distância da Secção	
10		1		1		Estoril - Tomar				210,25 km	
		CH		→		Prova de Classificação - 2				160,29 km	
		"Autódromo do Estoril"								"Tomar"	
Distância		Direcção		Informação		Distância regressiva					
Total	Par.										
1,08	0,33	5		EN 6-8		159,21					
1,43	0,35	6				158,86					
1,65	0,22	7				158,64					
1,88	0,23	8				158,41					
3,44	1,56	9		EN 6-8		156,85					

Página
Page
Page
Página

Etapa
Leg
Étape
Etapa

Secção
Section
Section
Sección

Direcção
Direction
Direction
Dirección

Informação
Information
Information
Información

Distância da Secção
Section Distance
Distance de la Section
Distancia de la Sección

Distância total
Total distance
Distance totale
Distancia total

Distância Parcial
Partial Distance
Distance Partielle
Distancia Parcial

Distância parcial
Partial distance
Distance partielle
Distancia parcial

Distância Regressiva
Distance Countdown
Distance Régressif
Distancia Regressiva



CARTA DE CONTROLO

CARNET DE CONTROLE

LEG 2 - Secção / Section 3

Nº

Controlo			Entre controlos		Hora de apresentação	Visto
Tipo	Nº	Localização	Distância	Tempo		

TC	2C	Barragem da Agueira	-	-		
----	----	---------------------	---	---	--	--

SS 12 Caramulo (SRA)	
Extensão / Longueur (km):	26,742
Hora de início / Heure de départ	TC2C + 00:30

Atraso à partida Retard au départ
(1)

SS 13 Vouzela (SRA 60)	
Extensão / Longueur (km):	17,998
Hora de início / Heure de départ	TC2C + 01:25

Atraso à partida Retard au départ
(1)

SS 14 Muna (SRA)	
Extensão / Longueur (km):	11,850
Hora de início / Heure de départ	TC2C + 02:15

Atraso à partida Retard au départ
(1)

SS 15 Préstimo (SRA 60)	
Extensão / Longueur (km):	17:441
Hora de início / Heure de départ	TC2C + 02:50

Atraso à partida Retard au départ
(1)

TC	2D	Cir. Sever do Vouga	9,51	TC2C + 03:25		
----	----	---------------------	------	--------------	--	--

SS 16 Circuito Sever do Vouga (SRS Circ.)	
Extensão / Longueur (km):	2,643
Hora de início / Heure de départ	

Atraso à partida Retard au départ
(1)

TC	2E	Cir. Sever do Vouga	-	-		
----	----	---------------------	---	---	--	--

TC	2F	Viseu	48,62	TC2E + 00:55		
----	----	-------	-------	--------------	--	--

(1) Reservado ao Chefe de Troço / Reservé au responsable de l'épreuve / Reserved to the stage manager

SS	MÉDIAS IMPOSTAS MOYENNES IMPOSÉS		RPH	TROFÉU
	Do / Du Km	Ao / Au Km		
1	0,000	3,095	50	50
	3,095	3,906	30	30
	3,906	5,481	50	50
	5,481	5,796	30	30
	5,796	7,628	50	50
	7,628	8,952	40	40
	8,952	11,712	50	50
2	0,000	9,129	50	50
3	0,000	2,804	60	50
	2,804	3,364	50	40
	3,364	5,034	55	45
4	0,000	9,217	60	50
5	0,000	8,777	50	50
6	0,000	2,096	50	
	2,096	2,498	40	
	2,498	7,282	50	
	7,282	7,503	30	
	7,503	8,896	50	
	8,896	9,850	40	
	9,850	14,348	50	
	14,348	15,633	30	
	15,633	21,547	50	
	21,547	21,744	30	
7	0,000	4,481	50	50
	4,481	4,874	30	30
	4,874	7,874	50	50
	7,874	8,401	30	30
	8,401	11,908	50	45
8	0,000	10,633	60	50
	10,633	11,218	50	40
	11,218	15,747	60	50
	15,747	19,519	55	45
9	0,000	3,005	50	50
	3,005	3,263	40	40
	3,263	6,575	50	45
	6,575	6,928	30	30
	6,928	17,380	50	50
	17,380	17,800	30	30
	17,800	20,175	50	45

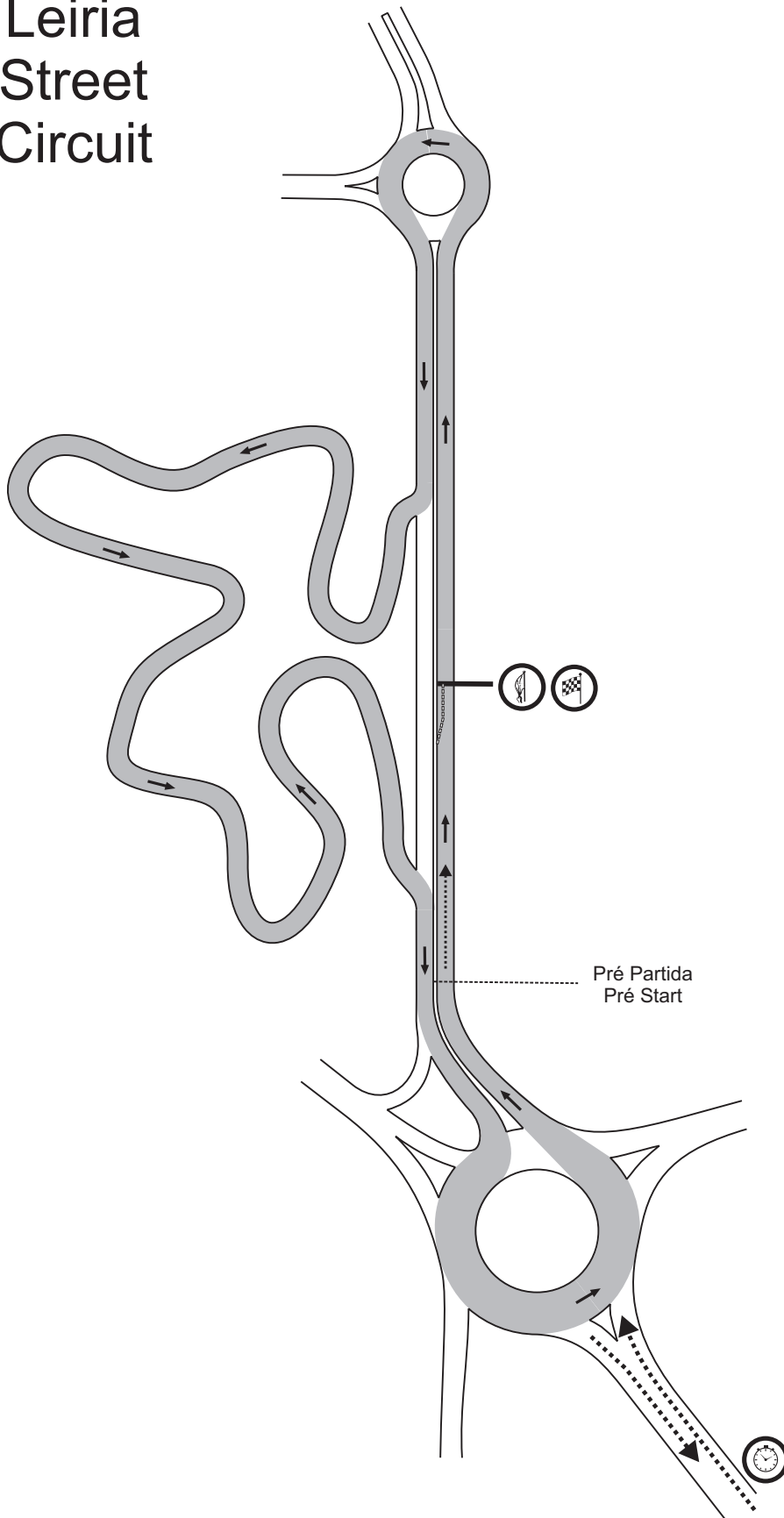
SS	MÉDIAS IMPOSTAS MOYENNES IMPOSÉS		RPH	TROFÉU
	Do / Du Km	Ao / Au Km		
10	0,000	6,031	60	50
	6,031	6,358	40	40
	6,358	7,414	60	50
	7,414	9,426	55	45
	9,426	17,878	60	50
	17,878	18,224	50	45
	18,224	23,985	60	50
	23,985	24,722	50	50
	24,722	25,303	30	30
11	25,303	39,874	60	50
11	0,000	1,881	40	40
12	P R S			
13	0,000	1,676	50	50
	1,676	2,175	40	40
	2,175	6,881	50	50
	6,881	7,467	30	30
	7,467	13,771	50	50
	13,771	14,081	40	40
14	14,081	17,262	50	50
	0,000	2,186	50	
	2,186	2,407	40	
15	2,407	9,804	55	
	0,000	2,793	50	50
	2,793	3,054	20	20
	3,054	14,515	50	45
	14,515	15,191	40	40
16	15,191	18,110	50	50
	0,000	2,299	50	50
	2,299	2,922	40	40
	2,922	4,554	50	50
	4,554	4,682	30	30
	4,682	7,311	50	50
	7,311	8,213	40	40
	8,213	12,248	50	50
17	0,000	7,272	60	50
18	0,000	10,779	60	50
	10,779	11,288	30	30
	11,288	13,500	60	50
	13,500	15,535	55	45
19	0,000	16,511	50	50

SS	MÉDIAS IMPOSTAS MOYENNES IMPOSÉS		RPH	TROFÉU
	Do / Du Km	Ao / Au Km	Km/h	Km/h
20	0,000	2,368	60	50
	2,368	2,966	30	30
	2,966	6,534	55	45
	6,534	7,013	30	30
	7,013	10,385	55	45
	10,385	18,706	60	50
21	0,000	2,271	PRS Circ.	
22	0,000	4,396	50	45
	4,396	9,275	40	40
	9,275	13,530	50	50
	13,530	14,172	30	30
	14,172	15,597	50	50
	15,597	15,886	30	30
	15,886	17,204	50	50
	17,204	17,701	30	30
	17,701	18,202	50	50
	18,202	20,139	40	40
	20,139	21,584	50	50
	21,584	22,693	40	40
22,693	26,592	50	45	
23	0,000	4,234	50	50
	4,234	4,651	20	20
	4,651	19,469	50	45
24	0,000	10,885	60	50
	10,885	12,930	55	45
	12,930	13,824	60	50
	13,824	19,066	55	50
25	0,000	0,260	20	20
	0,260	7,447	50	45
	7,447	7,811	30	30
	7,811	12,582	50	50
	12,582	13,034	20	20
	13,034	14,234	50	45
	14,234	14,400	30	30
14,400	16,488	50	50	
26	0,000	4,225	55	50
	4,225	4,352	20	20
	4,352	9,664	55	50
27	0,000	1,149	40	40
28	0,000	1,149	PRS Estr	

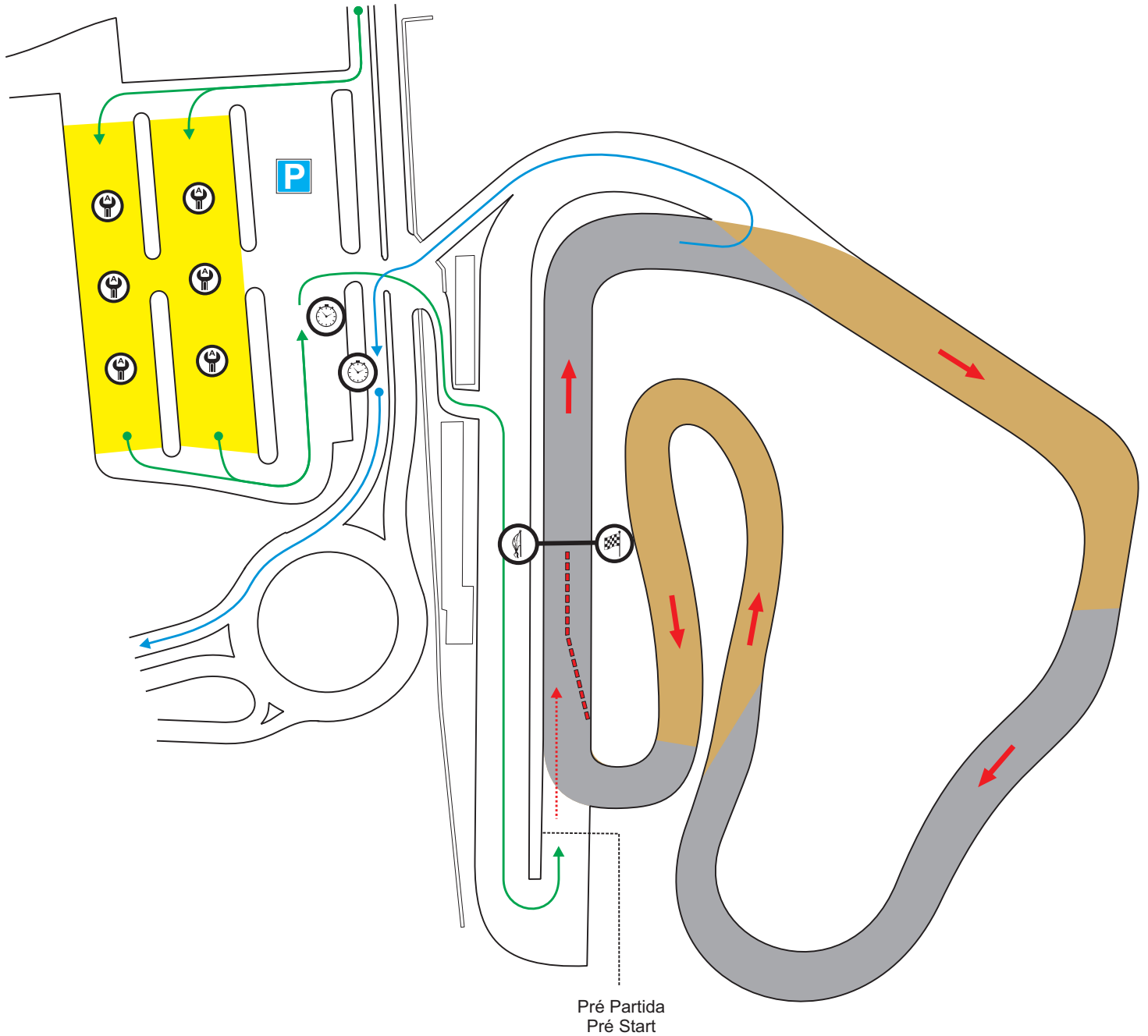
SS	MÉDIAS IMPOSTAS MOYENNES IMPOSÉS		RPH	TROFÉU
	Do / Du Km	Ao / Au Km	Km/h	Km/h
29	0,000	5,360	60	50
	5,360	5,764	50	45
	5,764	6,068	20	20
	6,068	8,274	50	45
	8,274	8,935	30	30
	8,935	10,662	55	50
	10,662	11,924	50	40
	11,924	16,069	60	50
16,069	18,188	55	45	
30	0,000	2,117	50	50
	2,117	2,413	20	20
	2,413	6,942	50	50
	6,942	7,294	20	20
	7,294	9,618	50	50
	9,618	9,818	30	30
	9,818	15,935	50	50
	15,935	16,168	30	30
	16,168	18,868	50	50
	18,868			
31	0,000	5,558	55	45
	5,558	6,074	30	30
	6,074	13,142	60	50
13,142	17,675	55	50	
32	0,000	6,787	50	50
	6,787	7,046	30	30
	7,046	9,358	50	50
	9,358	9,781	30	30
	9,781	27,197	50	50
	27,197	27,434	30	30
	27,434	28,23	50	50
	28,230	28,499	30	30
28,499	33,838	50	50	
33	0,000	2,744	50	
	2,744	3,672	30	
	3,672	12,083	50	
	12,083	12,831	30	
	12,831	15,725	50	
	15,725	15,989	40	
	15,989	21,262	50	
	21,262	21,534	30	
	21,534	23,971	50	
	23,971	24,385	30	
24,385	26,276	50		

SS	MÉDIAS IMPOSTAS MOYENNES IMPOSÉS		RPH	TROFÉU
	Do / Du Km	Ao / Au Km	Km/h	Km/h
34	0,000	5,908	60	50
	5,908	13,481	55	50
35	0,000	0,654	50	50
	0,654	0,951	20	20
	0,951	6,684	50	50
	6,684	7,062	40	40
	7,062	16,313	50	50
36	0,000	3,146	55	50
	3,146	3,622	40	40
	3,622	10,536	60	50
	10,536	11,183	40	40
	11,183	14,583	60	50
37	PRS Circ			
38	0,000	14,148	50	50
39	0,000	4,759	60	50
40	0,000	10,194	60	50
	10,194	12,039	50	45
41	0,000	4,719	60	50
42	0,000	10,194	60	50
	10,194	12,039	50	45

Leiria Street Circuit



SS 21 - Circuito de Lousada



RALLY DE PORTUGAL HISTÓRICO 2024 - Zonas de assistência recomendadas / Points d'assistance conseillés												
Etapa	Secção	Service	Local	P/A (1)	Latitude	Longitude	Pág RB	Ref RB	SS (2)	km sector	km Etapa	1º conc (3)
0	0	0	Praia do Magoito (Parque Partida)		38° 51.895'N	9° 26.916'W			0	0,00	0,00	
1	1	1	A8 - Área de Serviço de Nazaré (GALP)	P/A	39° 37.124'N	8° 59.587'W	26	22	3	79,34	154,65	16:30
		2	Figueira da Foz / Av. D. João II	30m	40° 10.481'N	8° 53.709'W	42	22/23	2	13,78	275,23	18:55
2	2	3	Pedrogão Grande (Recinto da Feira)	P/A	39° 55.059'N	8° 08.894'W	26	28	2	26,80	118,23	09:25
		4	N112 km 5,8		40° 06.633'N	8° 01.866'W	25	16	4	16,22	193,57	11:26
	3	5	N230 - Vide	P/A	40° 18.142'N	7° 47.451'W	22/23	22/25	6	18,24	360,21	17:20
		6	Viseu - Hotel Montebello (proximidade)	Flexi	40° 39.291'N	7° 55.556'W			2	54,64	443,10	22:30/23:30
3	4	7	Lousada - Eurocircuito - Paddock	P/A	41° 15.993'N	8° 17.507'W	30	55	3	61,87	144,82	10:45
		8	Campeã - N304 (ALVES BANDEIRA)	P/A	41° 16.897'N	7° 51.087'W	18	17/19	4	33,65	295,26	16:45
	5	9	Lamego - Recinto da Feira		41° 05.699'N	7° 48.656'W	37	28	2	26,03	402,77	18:35
		10	Viseu - Hotel Montebello (proximidade)	60m	40° 39.291'N	7° 55.556'W	12	38/39	2	65,11	569,87	21:45
4	7	11	EN333 - Talhadas (prox.) (Posto Abast. PRIO)	P/A	40° 39.540'N	8° 19.837'W	18	20	2	17,09	84,13	09:40
		12	A13 - Área de Serviço de Alvaiázere (PRIO)	P/A	39° 52.850'N	8° 20.586'W	20	38	5	44,36	348,97	16:40
	10	13	A16 - Área de Serviço de Sintra (PRIO)	P/A	38° 47.661'N	9° 21.593'W	13	29	3	91,25	634,95	23:30
		14	A16 - Área de Serviço de Sintra (PRIO)	P/A	38° 47.661'N	9° 21.593'W	3	14	2	4,29	669,01	00:50

(1) - Pausa/Assistência - Pause/Assistance

(2) - Provas de classificação realizadas desde a zona de assistência anterior - Épreuves de classement réalisées depuis la dernière zone d'assistance

(3) - Horário teórico; é previsível uma chegada antecipada dos concorrentes - Horaire théorique; normalement les concurrentes devraient arriver un peu plus tôt





Decoração Viaturas Competição

